



La Parole du Rav Brand

« Dis aux enfants d'Israël : Je suis D.ieu, Je vous affranchirai des travaux dont vous chargez les Égyptiens, Je vous délivrerai de leur servitude, et Je vous sauverai avec un bras étendu et de grands jugements » (Chémot 6,6).

La nuit du Séder, nous citons tous cette Michna : « Rabbi Eléazar ben Azarya dit : Je suis comme un homme de soixante-dix ans et je n'ai pas eu le mérite de connaître la source au fait que la Torah exige qu'on mentionne la sortie d'Égypte chaque nuit, jusqu'à ce que Ben Zoma le déduise, car la Torah dit : "Afin que tu rappelles la sortie d'Égypte tous les jours de ta vie" ; "les jours" : c'est durant la journée ; "tous" les jours vient inclure la nuit » (Berakhot 12b).

C'est la première halakha que Rabbi Eléazar ben Azarya enseigne devant le Sanhédrin, après en avoir été élu le chef, jour où la barbe noire de ses dix-huit ans commença à blanchir, à cause du poids de ses responsabilités (Berakhot 28a). Pourquoi avait-il choisi cette halakha au nom de Ben Zoma plus qu'une autre ? Et quel but poursuivait-il en publiant sa sensation de vieillesse et d'usure ?

On pourrait proposer l'explication suivante : la veille de ce jour, le chef précédent, Rabban Gamliel, avait essayé d'imposer comme obligatoire la prière d'Arvit, contre l'avis de Rabbi Yéhocoua. Cet événement conduisit à sa destitution. Il y avait alors un risque que les juifs négligent cette prière, et oublient aussi de lire le récit de la sortie d'Égypte dans le Keri'at Chéma du soir. Les sages entreprirent donc d'élire un nouveau chef. Quant à Ben Zoma, son infini amour pour l'étude de la Torah l'avait empêché de se marier, et il ne reçut pas par conséquent l'ordonnance du juge pour pouvoir voter (Kidouchin, 49b). Libre d'étudier, il chercha la source de cette mitsva. Après l'avoir trouvée dans la Torah elle-même, il l'annonça au nouveau chef fraîchement élu, et

celui-ci la publia illico devant tous. Et pour que ses nouvelles responsabilités – assurer le fonctionnement du Sanhédrin – ne lui montent pas à la tête, ainsi pour qu'elles ne soient pas une raison de jalousie pour tous les élèves qui n'ont pas reçu l'ordonnance, Rabbi Eléazar ben Azarya rendit hommage à Ben Zoma afin qu'on sache que c'est justement la modestie qui favorise à découvrir les merveilles de la Torah.

Un jour, les sages visitèrent le vieux sage Rabbi Dossa ben Horkinos qui était aveugle. Après les salutations, il fit asseoir son vieil ami, Rabbi Yéhocoua, sur un lit en or. Ce dernier sollicita du maître la permission de faire plutôt asseoir le jeune chef du Sanhédrin, rabbi Eléazar ben Azarya. Heureux d'entendre que son ami Azarya avait été béni par un fils sage, il l'y autorisa. Ce dernier demanda alors au maître de faire asseoir rabbi Akiva. Emu, Rabbi Dossa s'écria : « C'est toi, Rabbi Akiva, dont le nom circule d'un bout du monde à l'autre ? Que beaucoup partagent ton sort ! » (Yevamot, 16a). Pourquoi bénit-il le peuple juif d'être comme Rabbi Akiva, plus que comme le plus sage de tous, Rabbi Yéhocoua, ou comme rabbi Eléazar ben Azarya ?

En fait, les deux derniers sages étaient nés dans des familles savantes. Encore enceinte, la mère de rabbi Yéhocoua commença l'éducation de son fils en s'installant dans la Yechiva de rabbi Yohanan ben Zakaï pour qu'il écoute la Torah. Quant au second, il était issu d'une lignée particulièrement honorable, la dixième génération de Ezra haSofer. Tous les juifs ne peuvent bénéficier d'une telle lignée ! Rabbi Akiva en revanche était né dans une famille modeste et qui s'était convertie, et il passa sa jeunesse en étant presque totalement ignorant. Son ascension vers le sommet de l'étude de la Torah et sa célébrité pouvaient alors encourager chaque jeune.

Rav Yehiel Brand

La Paracha en Résumé

Montée 1 : Hachem dit à Moché qu'il a entendu les cris des bédé Israël. « Je les ferai sortir... ». Il emploie les fameuses 4 termes de délivrance (4 coupes de vin). Puis, « Je les amènerai vers la terre ». Les bédé Israël ne purent entendre ce discours. Hachem ordonna à Moché et Aharon d'aller parler à Paro pour qu'il renvoie son peuple.

Montée 2 : La Torah rappelle les descendance de Réouven Chimon et Lévi, afin de connaître l'ascendance de Moché et Aharon (Rachi). Ce sont en effet eux qui parleront à Paro pour faire sortir le peuple.

Montée 3 : Hachem envoie Moché parler à Paro par l'intermédiaire de Aharon. Hachem prévient Moché qu'il va endurcir le cœur de Paro et qu'il ne vous écoutera pas. L'Égypte saura que Je suis Hachem. Moché avait 80 ans et Aharon 83.

Montée 4 : Serpent : Moché et Aharon transformèrent leur bâton en serpent. Les Égyptiens le firent également mais le bâton d'Aharon avala les leurs. Paro endurcit son cœur.

La liste des plaies débuta alors. « Le matin, lorsque Paro sortira faire ses besoins (qui se cachait devant son peuple, pour qu'il soit perçu comme roi), tu lui annonceras que l'eau du pays deviendra du sang ».

Sang : Hachem annonce et Aharon exécute. Il frappa le Nil et toute l'eau d'Égypte devint du sang. Les poissons sont morts, parce qu'ils ont mangé les bébés hébreux qui étaient jetés dans le Nil. 7 jours plus tard, la plaie cessa.

Grenouilles : Moché annonce à Paro la plaie des grenouilles. Elle se multiplieront dans tout le pays et iront partout. Hachem ordonne et Aharon frappe le Nil, qui fait ainsi monter les grenouilles dans tout le pays. Paro demande à Moché de prier à

Hachem pour qu'il retire les grenouilles le lendemain.

Montée 5 : Toutes les grenouilles (même celles ramassées par les Égyptiens pour les manger) moururent et pourrèrent. Paro endurcit son cœur.

Poux : Aharon frappa sur la terre et il y eut les poux dans tout le territoire égyptien, sur les hommes et bêtes. Les sorciers ne surent reproduire cette plaie, car la matière est trop petite pour leurs compétences. Ils affirmèrent que c'est le doigt de Hachem qui agit, mais Paro n'en fit pas cas.

Bêtes sauvages : Moché annonce la plaie à Paro. Les bêtes sauvages iront partout et rempliront le pays.

Montée 6 : Hachem exécuta cette plaie et les bêtes envahirent le pays. Paro céda et proposa des faire des korbanot à Hachem en Égypte. Moché fait une contre-offre et propose de partir dans le désert pour faire des korbanot. Paro accepte. Moché prie et retire la plaie, mais Paro tourne sa veste.

La peste : Moché prévient Paro que Hachem frappera le pays de la peste animale le lendemain. Les bêtes égyptiennes moururent et aucune bête juive ne mourut. Paro endurcit son cœur.

Les ulcères : Moché se tint devant Paro et jeta de la cendre de four en l'air. Une éruption d'ulcères se créa sur les hommes et sur les bêtes. Hachem endurcit le cœur de Paro.

La grêle : Hachem prévient Paro qu'il l'a laissé vivant, uniquement pour lui montrer qu'il n'a rien d'un dieu.

Montée 7 : Hachem annonce la plaie de la grêle en Égypte. Tout ce qui restera dehors périra, hommes et bêtes. Moché étendit son bras et Hachem envoya du tonnerre et de la grêle (mélange de glace et de feu). La grêle a frappé tout le pays, les hommes et les bêtes restés dehors. Paro reconnaît son erreur et avoue être racha et Hachem tsadik. Moché pria à Hachem et tout s'arrêta. Paro endurcit son cœur.

Pour aller plus loin...

1) Il est écrit (6-14,15) : « élé raché beit avotam : Béné Réouven... ouvné Chimon... véélé Chémot Béné Levy... Guerchon oukéate oumérari ». Pour quelle raison, la Torah a-t-elle écrit précisément (et juste) au sujet des Béné Levy le mot « chémot », et non pour les descendants des 2 autres tribus (Réouven et Chimon) que la Torah rapporte dans ces deux versets (14,15) précités ?

2) Le chiffre 7 est bien présent à travers la lourde sanction que D... infligea à Moché pour une faute que ce dernier commit. De quelle faute s'agit-il ? De quelle manière ce chiffre 7 apparaît-il dans la sanction que notre prophète, le libérateur d'Israël, reçut de Hachem ? (6-26, 4-10)

3) Il est écrit (7-14) : « vayomer Hachem el Moché : kaved lev Paro Méène léchala'h haam ! ».

À quel enseignement pourrait faire allusion les trois derniers mots de ce verset ?

4) Pour quelle raison l'ordre dans lequel le Roi David a rapporté les plaies d'Égypte (Tehilim 78 et 105) ne correspond pas à l'ordre chronologique des makot (tel que l'est rapporté dans la Torah à travers la Sidra de Vaéra et celle de Bo) ?

5) Le Baal Hagada déclare : « Oumoftim: Zé hadam ! » Le terme « oumofetim » est au pluriel, alors qu'il s'agit ici d'une seule plaie, celle du sang. L'emploi du singulier ("oumofète") aurait donc été plus juste ?!

Yaacov Guetta

Un couple qui passe Chabbat chez une autre famille doit-il allumer ses propres Nérot ?

En préambule, il convient de rappeler que lorsque la femme allume les Nérot, elle acquitte automatiquement l'ensemble du foyer. C'est pourquoi, ni le mari, ni les enfants (filles/garçons) ne pourront allumer les Nérot (du moins avec bénédiction) [Choul'han Âroukh 263,6 ; 'Hazon Ovadia p.194 ; Michné Halahot 6,55 "Oumihou"]. Toutefois, la coutume de certaines communautés Ashkénazes est d'autoriser aux jeunes filles d'allumer avec Bérakha [Graz ot 15 ; Âroukh Hachoulhan ot 7 ; Chaaré Halakha Ouminhag 1,138 au nom du 7^{ème} Rabbi de Loubavitch].

Cependant, un couple qui passe Chabbat chez des amis ne s'acquitte pas automatiquement et doit donc allumer ses propres Nérot [Birké Yossef ot 3].

(De plus, plusieurs A'haronim écrivent qu'il y a lieu d'autoriser d'allumer avec berakha même si la fille/belle fille habite chez ses parents, à partir du moment où les parents ont réservé une chambre pour le couple [Maamar Mordekhaï ot 6 ; Rav Pealime 2,50]).

On retrouve toutefois une discussion chez les Richonim à savoir si la fille/belle-fille peut allumer ses propres bougies à proximité de celles de sa mère/belle-mère, étant donné qu'il s'agit simplement d'un rajout de lumière. Selon certains, cela sera toléré du fait que cela permet un meilleur éclairage qui améliorera la joie au cours du repas [Maharil 53]. Mais d'autres pensent qu'il ne conviendra pas d'agir ainsi car on n'a pas à réciter de Berakha sur un supplément de lumière [Or Zaroua].

En pratique, la coutume Ashkénaze est de suivre le 1^{er} avis en permettant de réciter la bénédiction sur un rajout de lumière [Rama 263,8. Et ainsi était la coutume au Maroc (Chemech Oumaguen 2,38) ainsi que dans certaines contrées du Moyen Orient (Yafé Lalev ot 10 ; Caf Hahayim ot 54)].

Tandis que la coutume de la plupart des Séfaradim est de s'abstenir de réciter une bénédiction sur cet allumage ainsi que le préconise le Choul'han Âroukh (263,8).

Afin d'allumer avec bénédiction, la fille/belle-fille devra allumer dans la chambre qui leur a été réservée. Si cela n'est pas réalisable, la maîtresse de maison récitera la bénédiction à voix haute (au salon) en pensant à acquitter sa fille/belle-fille [Ben Ich 'Haï 2 Noa'h ot 11 ; Tefila Lemoché 1,8 qui précise qu'il sera préférable que le couple allume dans la chambre avant que la maîtresse de maison n'allume au salon; Voir aussi Or Létsion 18,6 avec Halakha Beroura Birour 82].

Il est à noter que même pour les Ashkénazim il sera préférable d'agir ainsi [Hout Hachani T.4 p.65 "Veniré"].

David Cohen



Jeu de mots : Après 25 d'expérience, cet employé mûr est devenu cadre ...

Devinettes

- 1) Pour la plaie des poux, c'est Aaron et non Moché qui a frappé la terre et la poussière. Pourquoi ? (Rachi, 8-12)
- 2) Pourquoi les bêtes sauvages ne sont pas mortes comme cela a été pour les grenouilles ? (Rachi, 8-27)
- 3) Pourquoi Moché ne pouvait-il pas prier en Égypte même pour demander que les plaies partent ? (Rachi, 8-29)

- 4) Deux ennemis ont fait la paix. Qui sont-ils ?
- 5) Où peut-on voir le verbe être au présent dans la Paracha ?
- 6) Quelle est la véritable explication de : "Envoie la chèvre de ton troupeau" ? (9,19)
- 7) Où la Paracha fait-elle référence au fait que Paro se prenait pour un dieu ?
- 8) Par quel mérite Paro a permis à tout son peuple d'être enterré ?

Réponses aux questions

1) Malgré le fait que les membres de la tribu de Lévy ne vécurent pas l'esclavage, ils cherchèrent tout de même à se montrer solidaires de leurs frères hébreux (et à s'associer à leurs souffrances) en attribuant à leurs fils des noms évoquant la vie amère de l'exil en Égypte :

- Guerchon : Nom ayant pour racine « guer » (étranger), comme il est dit (Bérécht 15-13) : «guer yihyé zarakha béérets lo lahem ».
- Kéhate : Nom apparenté au mot « kéhote », comme il est dit : « Chinehem kéhote » ("leurs dents grinçaient de douleur" à cause des durs labeurs qu'ils subirent en construisant les villes d'approvisionnement : Pitome et Ramsès)
- Mériari : Nom ayant pour racine « mar » (amère), comme il est dit (Chémot 1-14) : « Vayemmarou èt 'hayéhem baavoda kacha ». (Chlah Hakadoch)

2) Moché fut puni pour avoir tardé à accepter la mission de Hachem : « Celle de délivrer son peuple d'Égypte ». Ce n'est qu'au bout de 7 jours de discussions "acharnées" avec D... , que Moché finit par accepter sa mission d'aller chez Pharaon, en lui sommant de laisser sortir les juifs d'Égypte. C'est pour s'être obstiné durant 7 jours à refuser cette mission de l'Éternel, qu'il fut privé de rentrer dans la terre des 7 peuples (vivant en terre de Canaan), et qu'il mourut le 7 Adar, en ayant spécialement comme lieu de sépulture, le territoire de la 7^{ème} tribu d'Israël, celle de "Gad" (tribu dont le nom a d'ailleurs pour Guématria le chiffre 7) (Rokéa'h, Rabbi Eleazar Miguermiza).

3) L'anagramme hébraïque du mot « méène » (il refuse) est « amen » ! En effet, à l'instar de Pharaon refusant de nous libérer de notre exil en Égypte, Hachem refuse encore de nous délivrer de notre ultime Galout du fait que :

- Le Tsihour ne répond pas "Amen" après la 17^{ème} bérahka de la Amida (celle de la Avoda commençant

par le terme « rétsé ») s'achevant par les mots : «Hama'hazir chékhinato létsion », et se précipite malheureusement de réciter rapidement le "Modim dérabanan" sans kavana.

• Même si certains membres du tsihour répondent «Amen» après cette Bérakha, ce "Amen" est malheureusement souvent prononcé sans ferveur et sans conviction. ("Yochiya Tsion", Rav Tsion Abato Hacohen zl de sfax. Sefer imprimé à Djerba en 1948).

4) Le Roi David a chamboulé le Séder chronologique des 10 plaies, car il y a un certain danger de mentionner ces dernières (lors d'une lecture de Tehilim ou lors d'une étude de la Torah) dans l'ordre chronologique !

S'opère alors, à travers ce chamboulement chronologique établi (et fixé volontairement) par David hamélekh, un changement au niveau des "tsinorot" (des canaux par lesquels passent les flux divins), si bien que la mention qu'on ferait alors de ces 10 plaies, n'occasionnera pas de dommages (de "nézakim"). C'est la raison pour laquelle, les "Mélamdei tinokot" enseignent à leurs élèves (avant la fête de Pessa'h) les makot dans le désordre. Or, Rabbi Yéhoua a donné (dans la Hagada de pessa'h) un moyen mnémotechnique pour se rappeler des 10 plaies dans l'ordre ("détsa'h"-"adach"-"béa'hav"). En effet, le soir du Séder, il n'y a pas lieu de craindre de citer et de commenter les dix plaies dans l'ordre chronologique, du fait que la nuit du 15 Nissan est une "nuit gardée", "leil chimourim" (des mazikim). ("Drachot 'Hatam Sofer", "hélek beit p.247, selon les "Hagaot Maïmoniyot" de Rabbénou Méir Hacohen de Rotenbourg, hilkhoh 'hamets oumatssa).

5) À part le fait que toutes les eaux d'Égypte devinrent du sang (1^{er} "mofète"), ces dernières furent également brûlantes, si bien que de la fumée monta de ces eaux ("mofète bétokh mofète"), comme il est dit (Yoel 3-3) : « Dam vaech vétimrote achane ». (Ritba au nom du Midrach Rabbi Chimon bar Yo'hai)

De la Torah aux Prophètes

Dans la Paracha, l'Égypte est en train de subir le châtement d'Hachem, pour avoir pendant plus de 2 siècles, réduit en esclavage le peuple d'Israël.

Le prophète Yéhezekel, dans notre haftara, prédit également la punition de l'Égypte et sa conquête par Babylone, à l'époque du Pharaon Hofra. Les 2 premiers versets contiennent la promesse que les Bné Israël retourneront sur leur terre et y vivront en sécurité. Hachem jugera et punira alors tous les peuples alentours qui les méprisaient. Puis Yehezekel, prend violemment l'Égypte à partie. Lorsqu'il eut cette prophétie, il vivait à Bavel. Or, Yérouchalaïm était assiégée par Babylone depuis environ une année. Cependant, les Béné Israël continuaient d'espérer que l'Égypte, ennemie de Bavel, leur viendrait en aide. Le prophète nous rapporte le sort qu'Hachem va réserver à l'Égypte, cette nation orgueilleuse comme un crocodile, qui a des poissons comme alliés, et se permet d'exploiter d'autres hommes. Elle est décrite comme « un appui de roseau » car en promettant aux

Béné Israël de leur prêter main forte, elle les a incités à se rebeller contre Achour et surtout Bavel. Encouragés par ses promesses, les Rois juifs tentèrent de se soustraire du joug des babyloniens. Cependant, l'Égypte va les trahir et ne leur viendra pas en aide lorsqu'ils en eurent besoin. Aussi, Hachem va transformer leurs cités en dévastation et exiler sa population qui ne reviendra sur sa terre qu'après 40 ans. Les Egyptiens périront sous l'assaut de l'armée babylonienne, sous les ordres du Roi Néroukhadnétsar. Lorsque Hachem permettra le retour des exilés égyptiens sur leur terre, l'Égypte ne regagnera jamais son rang, mais restera une nation modeste, incapable de dominer les autres. Comme dans notre paracha, les plaies infligées aux Egyptiens avaient pour but de faire reconnaître Hachem ; ainsi nous voyons dans notre texte à 5 reprises, l'expression « et ils reconnaîtront que Je suis Hachem » adressée à Pharaon et à son peuple.

Cette haftara vient en réalité faire saisir aux enfants d'Israël, qu'ils n'ont rien à espérer de l'Égypte, nation orgueilleuse ; ils doivent plutôt mettre toute leur confiance en Hachem, et Lui rester fidèles.

Si vous appréciez Shalshet News, vous pouvez soutenir sa parution en dédicçant un numéro.

Shalshet.news@gmail.com

A La Rencontre De Nos Sages

Rav Chalom Messas

Né en 1909 à Meknès dans une famille de Rabbanim, Rav Chalom Messas est l'un des plus importants décisionnaires de la Halakha produits par le judaïsme marocain au 20ème siècle.

Dès son plus jeune âge, il se consacra à l'étude du Talmud et de la Halakha dans la Yéchiva de Rabbi Its'hak Sebbag. Il était reconnu comme un très grand érudit dans le Talmud et la Halakha, et en peu de temps il fut considéré comme l'un des plus grands décisionnaires. En 1931, il fut nommé directeur du Talmud-Torah, qui était composé de 36 classes. Pendant cette période, il rédigea deux ouvrages : « Mizra'h Chemech » (commentaires sur le Choul'han Aroukh Yoré Déa) et « Beth Chemech » (commentaires sur le Talmud).

En 1938, il avait déjà fondé l'association « Dovév Sifté Yéchénim » pour la publication des manuscrits des œuvres d'anciens Sages juifs marocains, cela en raison de l'immense douleur qu'il éprouvait en voyant les manuscrits de grands rabbanim

abandonnés sans que personne ne s'en occupe. Douze livres furent publiés.

En 1944, après avoir vaincu le typhus, il prit sur lui de prendre des mesures importantes pour le bien de la communauté. C'est ainsi qu'il fonda, avec beaucoup de dévouement, avec ses maîtres et ses amis, la Yéchiva « Kéter Torah », dont il était l'esprit vivant, matériellement et spirituellement, à Meknès. Plus de 2 000 élèves y étudièrent. Le Rav, qui était connu pour la douceur de ses manières, était aimé et respecté par ses élèves et par les dirigeants de la communauté.

En 1949, il devint Grand Rabbin et Roch Av Beit Din de Casablanca, et ensuite de tout le Maroc.

Puis, en 1976, il fut invité par Rav Ovadia Yossef et Rav Chlomo Goren, alors Grands-Rabbins d'Israël, à monter en Israël pour occuper la prestigieuse fonction de Grand-Rabbin de Jérusalem, poste qu'il accepta. Pendant tout son service en Israël, des rabbanim et des tribunaux d'Israël et de Diaspora le consultaient sur d'épineuses questions portant sur les lois du statut personnel. Rav Messas fut ainsi reconnu et estimé par toutes les composantes de la société israélienne : orthodoxes, sionistes-

religieux, traditionnels et laïques. Son œuvre fut saluée dans le monde rabbinique et ses décisions servent aujourd'hui encore de précédents dans les tribunaux rabbiniques. Poursuivant sa coutume du Maroc, sa maison était ouverte à un vaste public jusqu'aux heures tardives de la nuit.

En Israël, le Rav continua de publier les manuscrits des Sages marocains mais aussi ses propres ouvrages, qu'il nomma « Tévouot Chemech », «Chemech Oumagen» et son livre d'homélie «Vé'ham Hachémech». Il conserva toute son énergie et toute sa lucidité et ce, jusqu'à son dernier jour où il continua sans relâche dans la rédaction de responsa et de jugements Halakhiques.

Tout au long de son service au Maroc, le Rav Messas entretenait des relations étroites avec le roi Hassan II. Installé à Jérusalem, il continuait de le bénir.

Le Rav Messas quitta ce monde en 2003, à l'âge de 94 ans, depuis Jérusalem. Des dizaines de milliers de personnes de tout Israël et de Diaspora participèrent à son enterrement. Sa sépulture est devenue un lieu de prière.

David Lasry

Réponses n°369 Chémot

Enigme 2: Qu'ont en commun les mots

suivants : radar, kayak, ressasser ?

Ce sont des palindromes : Ces mots se lisent dans les deux sens.



Enigme 1: Où trouvons-nous dans le Tanakh, un mot contenant une lettre finale au milieu du mot ? Yechaya 9,6 : לַמְּרַבָּה הַמְּשֵׁרָה

Rébus : Âme / Beignets / Hisse / Rats / Aile / Rav / V / Atchoum / Mi-mai / Nou

Enigme 1 :

Quelle ville, est surnommée dans la Torah, עיר התמרים ville des palmiers ?

Enigme 2 :

Toute chose, il dévore. Il ronge le fer, fait disparaître l'acier et réduit les pierres en poussière. Qui est-ce ?



Enigmes

La Question

La paracha de la semaine nous fait état des 7 premières plaies qui s'abattirent sur l'Égypte. La première d'entre elle fut celle où les eaux du pays et en particulier celles du Nil se transformèrent en sang. A ce sujet, le verset nous relate : et périrent les poissons qui étaient dans le fleuve. Si nous comprenons que la mort des poissons est une conséquence directe de l'absence d'eau dans le fleuve une fois celui-ci transformé en sang, nous pouvons nous interroger sur la raison pour laquelle Hachem voulut éradiquer l'intégralité des poissons du Nil. De plus, il est à noter que le verset précise explicitement la mort des poissons du fleuve (le Nil) et non pas de tout poisson confronté à la pénurie d'eau ?

Pour répondre à cette question, il serait intéressant de nous pencher sur un évènement où à l'inverse, les poissons furent épargnés. En effet, lors de l'épisode du déluge, la Torah nous enseigne que furent exterminés tous les vivants se trouvant sur la terre ferme. Rachi nous explique que cela signifie que les poissons furent épargnés.

Nos sages expliquent que la raison ayant causé une telle condamnation de l'ensemble du règne animal était que les mœurs des hommes étaient tellement perverses que leur influence s'étendit à l'ensemble de son environnement au point que même les animaux ne se reproduisaient plus uniquement avec des individus de leur propre espèce. Cependant, les poissons vivant dans un environnement séparé furent épargnés de cette influence nocive et pour cela n'eurent pas à subir les conséquences du déluge (bien que les conditions des eaux que ça soit en termes de température et de courant furent complètement bouleversées et auraient dû annihiler également la vie sous-marine).

A contrario, nous savons que le Nil égyptien, de par sa crue annuelle était considéré par les Egyptiens comme une divinité. Ainsi, nous comprenons qu'à l'inverse du déluge, cette fois-ci les poissons du Nil baignaient littéralement au sein même de l'idolâtrie et en furent donc inexorablement impactés par l'impureté de celle-ci. Pour cette raison la Torah nous précise que ce sont les poissons du fleuve qui périrent dès la première plaie, les autres étendus d'eau n'ayant pas été transformés en divinité.

G.N.

Birkat Mordekhaï

Léilouy nichmat Malka Sultana Taïta bat Florence Myriam Simha

Renouveau à travers le Kiddouch Hachem : Réflexions sur le sacrifice des grenouilles

Les grenouilles ont envahi toute l'Égypte, y compris "dans les fours et dans les pétrins" (Chémot 7, 28). Selon le traité Pessahim (53b), Hanania, Michaël et 'Azaria ont été inspirés par elles lorsqu'ils ont été jetés par Nabuchodonosor dans une fournaise ardente. Leur raisonnement était que si les grenouilles, sans obligation de sanctifier le Nom Divin, ont accompli Sa volonté en entrant dans les fours, à plus forte raison, devraient-ils le faire, tenus par la mitsva de la sanctification du Nom. Ces grenouilles ont été récompensées par leur survie, contrairement à celles arrivées en Égypte.

Les tossafistes soulignent qu'ils ont dû raisonner ainsi car il n'était pas nécessaire de se sacrifier ;

soit la statue de Nabuchodonosor n'était pas une idole, soit ils auraient pu fuir. Cette logique semble non concluante d'après le Maharcha, car les grenouilles n'ont pas le principe fondamental "va'haï bahem" qui astreint l'homme à tout faire pour sauver sa vie.

Pour répondre à cela, Rabbénou Yona propose une idée révolutionnaire : même ceux condamnés à mourir pour la profanation du Nom Divin peuvent retrouver la vie en s'efforçant de soutenir la vérité et la sanctification du Nom Divin.

Cette idée suggère une "renaissance", une nouvelle source de vie émergeant des actions actuelles. La sanctification du Nom Divin crée un lien renouvelé, libérant ceux qui se sacrifient de toute incertitude, même en tant que grenouilles. Le fait de se sacrifier pour sanctifier le Nom Divin les lie à une source de vie renouvelée.

La rétribution se fonde sur la réalité de la vie, et non sur une récompense. Aussi, en sanctifiant le Nom Divin, Hanania, Michaël et 'Azaria assurent une existence continue. Ils ont choisi de vivre en accomplissant la sanctification du Nom Divin, un acte qui les ramènera à la vie, sans équivoque.

Bien que cela puisse sembler paradoxal, ils ont délibérément choisi de sacrifier leur vie pour sanctifier le Nom Divin, démontrant ainsi une profondeur exceptionnelle. Leur choix de vivre en accomplissant cette mitsva constitue un acte qui les ramènera à la vie. En se concentrant sur leur essence même, ils ont décidé de ne pas fuir "la vie", mais de courir vers elle, afin de naître à nouveau, de vivre véritablement, suivant l'exemple des grenouilles.

Yonathan Haik

Rébus



La Force d'une parabole

Après avoir été frappés par la plaie du sang, les magiciens de Paro reproduisirent le miracle. De même, après la plaie des grenouilles ils firent sans problème un prodige identique. Par contre, suite à la plaie des poux, ils reconnurent être dépassés et avouèrent "c'est le doigt de Dieu". Pourquoi Hachem a choisi, au début, d'envoyer des plaies que les magiciens d'Egypte étaient capables de réaliser ? Pourquoi n'a-t-il pas directement envoyé les poux pour prouver que Sa force dépassait tout ce qui pouvait exister dans le monde !

Rav Sim'ha Flahmm répondait à cette question à l'aide d'une parabole.

Un artiste de province qui avait peint des tableaux magnifiques souhaitait faire connaître ses œuvres.

Comment s'y prendrait-il ? Au début, il pensa organiser une exposition où il inviterait les journalistes de sa ville. Mais il se dit que l'impact serait très limité. Il fallait voir plus grand. "Je dois me rendre dans la capitale où se trouve le centre culturel du pays, et où ont lieu de nombreuses expositions. Si je parviens à montrer mes tableaux dans l'une d'elles, je deviendrai célèbre." Mais notre homme ne se suffit pas de cela. Il se dit: "Certes, je connaîtrai ainsi la célébrité dans mon pays, mais ma renommée n'en dépassera pas les frontières. Si, par contre, je me rends à Paris, capitale universelle de l'art, et si je parviens à y faire apprécier mes tableaux malgré la concurrence des peintres du monde entier, je prouverai à tous la valeur incontestable de mes œuvres".

Ainsi, le but des plaies affligées à l'Egypte était de

faire connaître la toute-puissance d'Hachem aux Béné Israël, à Pharaon, aux Egyptiens et à tous les peuples de la terre. Pour prouver cela, Hachem choisit justement de manifester Sa force dans le pays d'Egypte qui était le plus grand centre de sagesse, de sciences et de sorcellerie de l'époque.

Mais au préalable il fallait montrer au monde la valeur de ces magiciens et prouver de quoi ils étaient capables. Les 2 premières plaies avaient donc pour but de légitimer la qualité des sorciers égyptiens. Maintenant que les savants égyptiens, qui avaient atteint une connaissance inégalée en sorcellerie, ont avoué qu'Hachem est tout puissant et que leur sagesse s'annulait devant celle du Créateur, le monde entier devait nécessairement reconnaître la suprématie divine.

Jérémy Uzan



La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

'Tanouka vient de se terminer et les enfants sont heureux de pouvoir ramener leurs cadeaux à l'école quand ils le peuvent afin d'y jouer entre copains. C'est pourquoi, Itamar, un jeune garçon de 6 ans, est tout fier de montrer à ses camarades de classe son cadeau, un casse-tête chinois. Il fait le beau en déclarant devant toute la classe qu'il arrivera à trouver la solution très rapidement mais après de longues minutes qu'il passe à s'énerver plutôt qu'à s'amuser, il se rend à l'évidence, il n'arrive pas à trouver la solution. Et avant même que ses amis essayent à leur tour, il prend le jouet et le jette dans la poubelle en allant dans la cour. Mais alors qu'il a presque oublié ce jouet, il aperçoit lors de la récréation suivante, son ami Netanel qui s'amuse comme un fou avec un casse-tête chinois qui ressemble étrangement au sien. Il va donc le trouver et lui demande qui est celui qui lui a offert ce jeu qui n'en est pas un à son avis. Netanel lui répond sans aucune arrière-pensée qu'il l'a trouvé à la poubelle et qu'il s'amuse grandement bien avec. C'est alors qu'Itamar, comme un jeune enfant de 6 ans, lui rétorque qu'il s'agit de sien et qu'il voudrait bien le récupérer. Netanel de son côté qui sait très bien qu'Itamar l'a jeté le matin-même à la poubelle, lui répond que puisqu'il l'a jeté, il ne lui appartient plus, comme le dit d'ailleurs si bien le dicton (inventé pour l'occasion par Netanel sans aucun scrupule) «jeter c'est jeter, reprendre c'est voler». Mais Itamar, du haut de ses 6 ans, lui aussi ne semble pas d'accord avec cette idée et penche plutôt pour un Kol Déalim Gavav (c'est-à-dire la loi du plus fort). Qu'en dites-vous ?

Dans la Guemara Baba Metsia (25b), il est stipulé que concernant une personne jetant un objet dans une déchèterie amenée à être débarrassée, cela s'apparente à un abandon de l'objet. Il en sera donc de même pour quelqu'un qui jette dans une poubelle. Cependant, dans notre cas où il s'agit d'un enfant c'est différent car un enfant ne peut faire Efkère (abandon) puisqu'il n'a pas une véritable conscience de ce qu'il fait, d'autant plus qu'il existe une discussion dans les Richonim à savoir si un papa qui offre un objet à son enfant garde une propriété dessus ou pas, ce qui revient à dire que soit l'objet appartient au père d'Itamar et il ne serait pas d'accord que son fils le rende Efkère, soit il appartient entièrement à Itamar et celui-ci n'a pas le pouvoir de le rendre Efkère là encore. Cependant, tout cela n'est dit que dans le cas d'une petite poubelle depuis laquelle on pourrait facilement récupérer l'objet mais si l'enfant l'avait jeté dans une grande benne à ordures où il n'est pas la coutume de pénétrer à l'intérieur, l'objet n'est plus sous le pouvoir de son propriétaire. Dans ce cas, même si l'enfant ne peut pas faire Efkère, cela ne change rien puisqu'il n'est de toute manière plus en sa possession et devient automatiquement hors de sa propriété.

En conclusion, si le casse-tête chinois est jeté dans une petite poubelle, il restera sous la propriété d'Itamar soit parce que l'objet appartient en vérité en partie à son père, soit parce que de toute manière un enfant de 6 ans ne peut abandonner (Halakhiquement parlant) un objet.

(Tiré du livre Véaarèv Na, Tome 4, page 347)

Haim Bellity

Comprendre Rachi

« Et Pharaon a vu qu'il y avait un répit et il a renforcé son cœur et il ne les a pas écoutés comme Hachem avait dit » (8/11)

Rachi écrit : « Et où Hachem l'avait-il dit ? : "Et Pharaon ne vous écoutera pas..." (7/4) »

Les commentateurs demandent : Rachi se pose la question : quand Hachem avait-il dit que Pharaon n'écouterait pas ? Et Rachi répond : c'est au moment où pour la première fois, Moché et Aharon vont demander de libérer les bnei Israël. Par conséquent, entre ce moment et la plaie des grenouilles, il y a eu le miracle du bâton qui s'est transformé en serpent sur lequel il est également dit : « Et Pharaon a renforcé son cœur et il ne les a pas écoutés comme Hachem l'avait dit » (7/13). Il y a eu également la plaie du sang où le passouk dit aussi : « ...Et Pharaon a renforcé son cœur et il ne les a pas écoutés comme Hachem l'avait dit » (7/22) Et aussi bien pour le bâton transformé en serpent que pour la plaie du sang, Rachi ne demande pas "Et où Hachem l'avait-il dit ?"

D'où la question : quelle différence entre la plaie des grenouilles où Rachi demande où Hachem l'avait dit, et le bâton transformé en serpent et la plaie du sang où Rachi ne demande pas où Hachem l'avait dit ? Pourquoi Rachi a-t-il attendu jusqu'à la plaie des grenouilles pour le demander ?

Le Béer Bessadé répond qu'il y a deux sens différents à "Pharaon ne vous écoutera pas" :

1. Celui du buisson où le sens est que Pharaon ne vous écoutera pas de renvoyer les bnei Israël : « Et Je sais que le roi d'Égypte ne vous laissera pas partir » (3/19)

2. Celui juste avant les plaies où lorsque Hachem dit "Et Pharaon ne vous écoutera pas...", cela signifie qu'il ne vous écoutera pas de reconnaître qu'il y a Hachem unique dirigeant tout. D'ailleurs, c'est ce qui est écrit dans le passouk suivant : « Et Pharaon ne vous écoutera pas...Et l'Égypte saura que Je suis Hachem... » (7/4-5)

À présent, lorsque se produit le miracle de la transformation du bâton en serpent où le but était de prouver à Pharaon l'existence de Hachem, après que ces sorciers ont reproduit ce même phénomène, il est évident que lorsque la Torah dit que Pharaon ne les a pas écoutés, cela porte sur la reconnaissance de Hachem, comme Hachem l'a dit dans le passouk 7/4 (comme le sens n°2), vu l'évidence, inutile pour Rachi de nous l'écrire.

De même, pour la plaie du sang où, après que ces sorciers ont reproduit cette plaie, il est évident que lorsque la Torah dit que Pharaon ne les a pas écoutés, cela porte sur la reconnaissance de Hachem, comme Hachem l'a dit dans le passouk 7/4 (comme le sens n°2), vu l'évidence, inutile pour Rachi de nous l'écrire.

Mais lorsqu'on arrive à la plaie des grenouilles où Pharaon supplie Moché Rabbenou d'enlever cette plaie, Moché lui dit "Pour te prouver que C'est Hachem qui dirige tout, c'est toi Pharaon qui va

décider quand tu veux que je demande à Hachem de les enlever". Et Pharaon répond : le lendemain, car il s'est dit "Moché s'attend certainement, vu la souffrance causée par cette plaie, que je lui demande aujourd'hui et que peut-être Moché sait que de manière naturelle les grenouilles sont appelées à disparaître aujourd'hui et c'est pour cela qu'il vient justement me proposer aujourd'hui de les enlever".

Alors, Pharaon se dit qu'il va piéger Moché et lui demande le lendemain, quitte à souffrir un jour de plus. Et Pharaon observe de ses propres yeux que les grenouilles ont été enlevées le lendemain et c'est là la preuve éclatante de l'existence de Hachem, et le passouk dit malgré tout que Pharaon n'écouterait pas. Ainsi, logiquement, on ne peut pas expliquer comme pour le bâton et le sang, à savoir que Pharaon n'écouterait pas que Hachem existe car pour les grenouilles, voilà que la preuve de l'existence de Hachem est flagrante. Cela nous aurait donc obligés d'expliquer que Pharaon n'écouterait pas de renvoyer les bnei Israël comme l'a dit Hachem lors du buisson (comme le sens n°1).

C'est pour cela que précisément pour les grenouilles, Rachi doit intervenir pour nous dire que le sens de "Pharaon ne les écouta pas" pour les grenouilles est le même sens que celui du bâton et du sang, à savoir que Pharaon ne les écouta pas que Hachem existe (comme le sens n°2).

On pourrait à présent se demander :

Mais en réalité, pourquoi pour les grenouilles, Pharaon ne les écouta pas que Hachem existe ? Voilà que comme nous l'avons expliqué, la preuve est flagrante !?

On pourrait proposer la réponse suivante :

Pharaon, intéressé à ne pas renvoyer les bnei Israël, ne peut pas reconnaître l'existence de Hachem car comment reconnaître l'existence de Hachem unique et tout puissant, et de ne pas l'écouter de renvoyer les bnei Israël. Ainsi, même devant l'évidence et la preuve irréfutable, son intérêt de garder les bnei Israël le pousse à ne pas reconnaître l'existence de Hachem.

Rachi nous apprend donc un grand principe : Pharaon et toute personne qui lui ressemble qui ont une théorie, qui ont un certain avis et ont des arguments, on aurait pu penser que ce sont ces arguments qui les ont amenés à telle théorie ou tel avis mais Rachi nous apprend qu'il n'en est pas ainsi.

Tout d'abord, avant tout argument, ils ont un avis qui provient de leur intérêt et seulement ensuite, ils vont développer des arguments pour défendre leur avis. En d'autres termes, la vérité est remplacée par les intérêts et la raison n'est plus utilisée à travers un raisonnement intellectuel pour aboutir à la vérité mais la raison est utilisée pour défendre ces intérêts. Ils ne se battent plus pour la vérité mais plutôt pour leurs intérêts, ils détournent la vérité au profit de leurs intérêts, ils ne sacrifient pas leurs intérêts au nom de la vérité mais ils sacrifient la vérité au nom de leurs intérêts.

« La signature de Hachem est le Emet (la vérité) » (Chabat 55) Mordekhai Zerbib